

DEC212553INS2I

Décision portant cessation de fonctions de M. Gildas AVOINE aux fonctions de directeur du groupement de recherche GDR2046 intitulé Sécurité Informatique (SI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC181911DGDS en date du 21 décembre 2018 portant création du groupement de recherche intitulé Sécurité Informatique (SI) et nommant M. Gildas AVOINE directeur de ce groupement de recherche ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'institut INS2I ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 01/07/2021, il est mis fin aux fonctions de M. Gildas AVOINE, directeur du groupement de recherche susvisé, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel*/du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2021

Le Président-directeur général
Antoine Petit

